

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 03302

Numéro SIREN : 534 215 223

Nom ou dénomination : INGENICA MANAGEMENT HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2019 sous le numéro de dépôt 40598

# Greffe du tribunal de commerce de Versailles



## Acte déposé en annexe du RCS

### Dépôt :

Date de dépôt : 02/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/40598

Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale  
Réduction du capital social

### Déposant :

Nom/dénomination : INGENICA MANAGEMENT HOLDING

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 534 215 223

N° gestion : 2011 B 03302

**INGENICA MANAGEMENT HOLDING**  
Société par actions simplifiée au capital de 550.000 euros  
Siège social : 15 bis , avenue du Centre 78280 GUYANCOURT  
534215223 R.C.S. VERSAILLES

**REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**  
**EN DATE DU 25 NOVEMBRE 2019**

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

L'an 2019,  
Le 15 novembre,  
A Guyancourt,

Les associés de la société INGENICA MANAGEMENT HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 611 110 euros, divisé 61 111 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, au siège de la société, tous les associés étant présents, et acceptant la convocation verbale qui leur a été faite dans le prolongement des discussions relatives aux opérations objet des présentes décisions.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents, agissant tant pour eux-mêmes que comme mandataires, en entrant en séance.

Sont présents ou représentés :

**Monsieur Olivier PERRAUD,**

Demeurant 4 rue Pierre Clostermann 78150 Le Chesnay  
né le 27 mars 1963 à CLUNY(71), de nationalité Française,  
Marié sous le régime de la communauté avec Elisabeth BAUDART,  
propriétaire de..... 1 action

**La société Olivier Perraud Participations**

SARL au capital variable de 1,00 euro  
ayant son siège social 4 rue Pierre Clostermann 78150 Le Chesnay.  
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 533 615 290  
Représentée par Monsieur Olivier PERRAUD, agissant en qualité de Gérant  
propriétaire de..... 34.999 actions

**Madame Hélène PIQUET,**

demeurant 7 Allée Alexandra David-Neel 78180 Montigny le Bretonneux,  
Née le 04/09/1967 à Beaumont sur Oise (95), de nationalité Française,  
propriétaire de..... 7.000 actions

**Monsieur Yves LEGUERN,**

demeurant 16, allée du Pigeonnier 91370 Verrières-le-Buisson,  
né le 10/01/1960 à Suresnes, de nationalité Française,  
Marié sous le régime de la communauté avec Laurence LANGEVIN  
propriétaire de..... 2.000 actions



*Cflunt*

**Monsieur Jean-Pierre GELAS,**

demeurant 27 chemin des Varines 69420 Les Haies,  
né le 26/11/1958 à Condrieu, de nationalité Française, de nationalité française,  
Marié sous le régime de la communauté avec Elisabeth REY  
propriétaire de..... 5.000 actions

**Monsieur Thierry HENRY,**

demeurant 6 rue Charles Baudelaire 78860 SAINT NOM LA BRETECHE,  
né le 06/07/1961 à Suresnes, de nationalité française,  
époux séparé de biens de Madame Valérie AUTHIER selon contrat de mariage en date du  
06.09.1986  
propriétaire de..... 6.000 actions

**Société de Gestion Normand Brais Inc.,** société légalement constituée en vertu de la *Loi sur les  
compagnies*, partie 1A et actuellement régie en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, ayant  
son siège social au résidant et domiciliée au 53 Grande-Côte, Rosemère, Québec, J7A 1G9.

**Représentée par Monsieur Normand BRAIS son gérant,**  
propriétaire de..... 6.111 actions

**Total des actions ..... 61 111 actions**

Seuls associés de la société INGENICA MANAGEMENT HOLDING, et représentant en tant que  
tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Olivier PERRAUD, en sa qualité de Président de la  
Société.

Le Président après avoir préalablement rappelé que :

- En date du 30 septembre 2019 la branche d'activité AT de la principale société opérationnelle  
du Groupe a été cédée, y compris le contrat de travail d'un Associé,
- En date du 15 octobre 2019 un des Associés a fait l'objet d'un licenciement,
- En vertu du pacte d'actionnaires et de l'article 16 des statuts, certains Associés ont fait valoir  
que n'ayant plus de contrats de travail au sein des sociétés du Groupe, ils souhaitaient se retirer  
du capital de la société.
- Les coassociés ont fait savoir qu'ils ne se portaient pas acquéreurs des actions mises en vente,
- Faute de tiers pour racheter les actions, la Société devra les acquérir (article 16 des statuts).

Soumet aux Actionnaires l'Ordre du jour suivant :

**Ordre du Jour**

- Réduction du capital social d'un montant de 110 000 euros par rachat de 11 000 actions  
de 10 euros de valeur nominale,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **RESOLUTION N°1**

L'Assemblée générale, après avoir entendu l'exposé du Président,

**Décide** de réduire le capital social d'une somme de 110 000 euros pour le porter de 611 110 euros à 501 110 euros,

**Décide**, de donner tous pouvoirs au Président de la Société à l'effet de proposer et signer tous documents nécessaires au rachat des actions.

### **RESOLUTION N°2**

L'Assemblée générale, confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité, et autres qu'il appartiendra.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

0380

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés.

**Monsieur Olivier PERRAUD**

**Madame Hélène PIQUET**

**Monsieur Jean-Pierre GELAS**

**La société Olivier Perraud Participations**

**Monsieur Yves LEGUERN**

**Monsieur Thierry HENRY**

**La société de Gestion Normand Brais Inco.**

Page 3 sur 4



*C. Lumb*